

EXERCICE 1915

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société anonyme au capital de 100 millions

SIÈGE SOCIAL : 20, rue Le Peletier, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 1916

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1916

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. JULES SIEGFRIED, O. * . . . }
RENÉ BOUDON, O. * . . . } *Vice-Présidents.*
EUGÈNE RAVAL, O. * . . . } *Administrateur Délégué.*
GUSTAVE FAVRE, * . . .
HENRI BOUSQUET, * . . .
LÉON DARDEL, * . . .
JACQUES PALLAIN.
VICOMTE CH. DU PELOUX.
PIERRE RICHEMOND, O. * . . .
OLIVIER SAINÈRE, C. * . . .
ARNOLD SEYRIG.
PAUL VALAYER.

Commissaires des comptes :

MM. HENRY LEDERLIN. EDMOND ODIER.

Directeur Général : M. ÉMILE LEVEL.

Directeur des Succursales : M. PAUL FRENAYE.

EXERCICE 1915

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société anonyme au capital de 100 millions

SIÈGE SOCIAL : 20, rue Le Peletier, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 AVRIL 1916

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1916

SUCCURSALES, AGENCES ET BUREAUX

AILLANT-SUR-THOLON	FAUCOGNEY	PROVINS
AIX-EN-OTHE	FONTAINEBLEAU	PUISEAUX
ANGERS	FRAIZE	RAMERUPT
ARBOIS	GERARDMER	RAON-L'ÉTAPE
ARCIS-SUR-AUBE	GRANGES	RECEY-SUR-OURCE
ARRAS	JUSSEY	REMIREMONT
AUXERRE	LA FLÈCHE	RIOZ
AVALLON	LAIGNES	ROMILLY-SUR-SEINE
BAINS-LES-BAINS	LE HAVRE	ROUBAIX
BAR-SUR-SEINE	LE MANS	ROUEN
BAUGÉ	LES LAUMES	ROUGEMONT
BEAUNE	LE THILLOT	RUPT-SUR-MOSELLE
BEAUNE-LA-ROLANDE	LÉZIGNAN	SABLÉ
BELFORT	LIGNY-LE-CHATEL	SAINT-AMOUR
BELLEGARDE	LONGUÉ	SAINT-DIÉ
BELLEVILLE-SUR-SAONE	LONS-LE-SAUNIER	SAINT-FARGEAU
BESANÇON	LORMES	SAINT-FLORENTIN
BÉZIERS	LORRIS	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
BLÉNEAU	LOUÉ	SI-LOUP-SUR-SEMOUSE
BRAY-SUR-SEINE	LUDE	SALINS
BRIENNE-LE-CHATEAU	LURE	SALON
BRUYÈRES	LUXEUIL	SAULIEU
CARCASSONNE	LYON	SAUMUR
CARPENTRAS	— LA GUILLOTIÈRE	SCEY-SUR-SAONE
CHABLIS	MAILLY-LE-CAMP	SEMUR
CHALONNES-SUR-LOIRE	MALESHERBES	SENONES
CHARNY	MARSEILLE	SENS
CHATEAU-GONTIER	MEUNG-SUR-LOIRE	SÉZANNE
CHATILLON-SUR-SEINE	MIGENNES-LA-ROCHE	THIZY
CHOLET	MONTARGIS	TONNERRE
CLAMECY	MONTBÉLIARD	TOUCY
CORBIGNY	MONTEREAU	TOULOUSE
CORNIMONT	MONTIVILLIERS	TOURCOING
COURS	NANGIS	TROYES
COURTENAY	NARBONNE	VAGNEY
CRAON	NEMOURS	VAL-D'AJOL
DAMVILLE	NOGENT-SUR-SEINE	VENDEUVRE-SUR-BARSE
DELLE	NOYERS	VESOUL
DIJON	ORLÉANS	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
DOLE	PACY-SUR-EURE	VILLENAUXE-LA-GRANDE
DONNEMARIE-EN-MONTOIS	PERPIGNAN	VILLENEUVE-LA-GUYARD
DURTAL	PLOMBIÈRES	VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE
EGREVILLE	POLIGNY	VILLENEUVE-SUR-YONNE
ELBEUF	PONTARLIER	VILLERSEXEL
ÉPINAL	POUILLY-EN-AUXOIS	XERTIGNY
ERVY	PRÉCY-SOUS-THIL	
ÉVREUX	PRÉMERY	

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 1916

RAPPORT

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1915.

Le réveil du mouvement économique qui se manifestait déjà au début de l'année dernière, s'est vivement accentué dans le cours de l'exercice, sous l'aiguillon des besoins de la défense nationale.

Notre devoir et nos intérêts s'accordaient pour nous engager à seconder financièrement les efforts de notre clientèle et celle-ci, dans les limites de nos moyens et de notre sécurité, a trouvé chez nous le concours que réclamait la situation. L'exemple nous était donné d'ailleurs par la Banque de France qui, avec son profond souci des intérêts généraux du pays, a toujours encouragé et soutenu avec une grande largeur de vues les efforts particuliers ayant pour but d'accroître la reprise des affaires.

Nous n'avons pas été entravés dans notre activité par le règlement des opérations à la Bourse de Paris. Nos engagements à terme étaient insigni-

fians, et les quelques affaires en cours pour notre clientèle ne nous ont causé ni embarras, ni mécompte.

Dans ce même domaine, vous remarquerez que nos participations financières ne figurent plus au bilan que pour un franc, et que notre portefeuille-titres est en diminution sur l'an dernier de 239.246 fr. 38 c. Il comprend pour près d'un million de titres déposés à la Banque de France pour les comptes d'avances de certaines de nos succursales.

Malgré les difficultés au milieu desquelles nous évoluons, la marche de notre établissement a été des plus satisfaisantes.

Notre clientèle s'est sensiblement accrue et nos dépôts et comptes créditeurs, dans un mouvement ininterrompu, ont progressé d'un exercice à l'autre, de 131.887.758 fr. 41 c. à 214.756.000 fr. 50 c.

Toutes ou presque toutes nos succursales ont contribué à cette expansion, mais les circonstances ont favorisé particulièrement nos succursales de Paris, Lyon, Le Havre et Marseille.

Le fonctionnement de nos succursales a présenté de grandes difficultés matérielles. Avec un personnel constamment réduit, nous avons dû faire face à une tâche sans cesse grandissante. Nous adressons cordialement à nos directeurs et à leurs collaborateurs, nos remerciements et nos félicitations.

Nos bénéfices sont en sensible progression et nous tenons à souligner qu'ils proviennent uniquement d'opérations de banque courantes.

En procédant à l'établissement de notre bilan, nous avons pratiqué les amortissements nécessaires sur les participations financières, titres et créances reconnues dès maintenant douteuses.

Nous ne nous dissimulons pas, toutefois, que certains de nos engagements, abrités actuellement par le moratorium, pourraient nous laisser quelques mécomptes. Dans nos propositions de répartition, nous avons dû tenir compte de cette éventualité, tout en élevant cependant le dividende de l'exercice à 6 0/0, contre 4 0/0 l'année dernière.

Nous avons continué à donner un concours actif au placement des Bons et Obligations de la Défense nationale. Du 1^{er} janvier au 31 décembre dernier,

nous avons souscrit, tant pour notre compte que pour celui de notre clientèle :

304 millions de francs de Bons 5 0/0.

36 millions de francs d'obligations décennales 5 0/0.

Nous avons également participé pour :

9 millions de francs aux émissions de la Ville de Paris.

D'autre part, lors de l'Émission de l'Emprunt National, nous avons apporté au Trésor une souscription globale de :

144 millions de francs provenant de 28.000 souscriptions.

Enfin, en novembre dernier, nous avons placé pour 6 millions de Bons 6 0/0, à un an, de la Société des Produits Chimiques d'Alais et de la Camargue (Péchiney et C^o), qui travaille intensivement pour la Défense nationale. Cette forme d'emprunt à court terme est bien appropriée aux circonstances et semble susceptible de se propager.

Ces chiffres témoignent d'une grande facilité de placement devant avoir par la suite bien des occasions de s'exercer.

Notre bilan au 31 décembre dernier présente sur celui de l'exercice précédent d'intéressantes modifications.

Tous les chapitres qui traduisent l'activité d'une banque sont en sensible augmentation.

Seul, le chiffre de nos acceptations et de nos correspondants créditeurs par acceptation a sensiblement fléchi, passant de 71.841.556 fr. 98 c. à 28.389.760 fr. 37 c., par suite notamment des modifications survenues dans les conditions de paiement des opérations d'importation qui alimentent principalement ce compartiment d'affaires. En raison de la crise des changes ou pour toute autre cause, le remboursement au comptant est aujourd'hui généralement exigé.

Malgré cette diminution, notre bilan se totalise encore avec une augmentation de plus de 50 millions.

La diminution dans les espèces en caisse se retrouve dans l'augmentation de nos autres disponibilités immédiates et productives.

Nos avances sur garanties et nos comptes courants débiteurs sont, pour une partie importante, postérieurs à la guerre et par cela même facilement réalisables.

Comme précédemment, les comptes de nos succursales de Roubaix, Tourcoing et Arras ont été incorporés dans notre bilan général d'après les derniers états en notre possession.

Nos succursales d'Arras et de Tourcoing sont fermées. Les services de cette dernière ont été transférés à Roubaix, où notre succursale fonctionne dans les conditions réduites que permet l'occupation ennemie. Notre vaillant directeur, M. Maise, est toujours à son poste et nous lui renouvelons ici nos affectueuses sympathies.

Nous avons pour la première fois ouvert un chapitre spécial pour les « Chèques à payer » qui précédemment figuraient parmi les comptes cré-
diteurs. Ce classement distinct nous a paru préférable.

L'augmentation du compte « Immeubles et Installations » provient notamment des paiements effectués sur notre immeuble en cours de construction à Lyon.

Nous avons hâte d'être en possession d'une installation plus en rapport avec l'importance de nos affaires sur cette place.

Nous devons, en effet, vous signaler les progrès remarquables réalisés par notre succursale dans cette belle et industrielle cité lyonnaise dont l'esprit d'initiative vient encore de s'affirmer, si heureusement, dans la création de cette Foire aux échantillons qui sera peut-être le prélude de l'émancipation économique de la France.

Dans ce milieu agissant, nous avons trouvé de multiples éléments d'affaires et la progression de nos dépôts, qui au cours de l'année ont plus que triplé, témoigne de la faveur et de la confiance du public.

Nos frais généraux, en diminution de 456.775 fr. 68 c. sur 1914, se sont élevés à 3.522.392 fr. 50 c. et comprennent, pour environ 600.000 francs, les allocations servies à notre personnel mobilisé.

Nous sommes heureux de donner à ces collaborateurs, qui combattent vaillamment pour la défense du pays, ce témoignage d'affectueuse solidarité.

Nous avons vu, hélas! s'allonger la liste de ceux qui, tombés au champ d'honneur, ne reviendront plus. Nous conserverons à leur mémoire un souvenir ému et nous adressons à leurs familles éprouvées nos sincères condoléances.

Nous n'oublions pas, dans l'expression de notre vive sympathie, les blessés et les prisonniers, pour qui nous formons cordialement des vœux de prompt rétablissement ou de prochain retour.

Les bénéfices de l'exercice écoulé, en augmentation de 2.435.122 fr. 95 c. sur ceux de l'exercice précédent, se sont élevés à Fr. 4.742.173 36
auxquels il convient d'ajouter le report réservé de 1914,
soit. 1.307.050 41

TOTAL. . . . Fr. 6.049.223 77

Nous vous proposons, avant toute répartition, de distraire de cette somme 4 millions de francs pour les porter à un compte « Provisions pour risques de guerre » dont le titre même nous dispense de nouvelles explications.

Il resterait ainsi disponible, pour la répartition, une somme de 2.049.223 fr. 77 c. dont nous vous proposons l'emploi suivant :

Fr. 1.000.000 » 1^{er} dividende de 4 0/0 aux actions.
367.228 31 aux parts de fondateur : 35 0/0 sur 1.049.223 fr. 77 c.
soit brut 2.448 francs par part.
104.922 37 au Conseil d'administration : 10 0/0 sur 1.049.223 fr.
77 c.
500.000 » dividende supplémentaire de 2 0/0 aux actions.

Le reliquat de :

77.073 09 viendrait s'ajouter au report de l'exercice 1913; le
report à nouveau du compte Profits et Pertes serait
ainsi porté à 480.597 fr. 43 c.

Fr. 2.049.223 77

La somme de 4 millions de francs, mise en provision pour risques de guerre, resterait naturellement grevée des charges statutaires pour la partie qui éventuellement deviendrait libre.

Si vous adoptez les résolutions que nous avons l'honneur de vous soumettre, nos réserves et provisions, après répartition, apparaîtraient comme suit au bilan :

Réserve statutaire	Fr.	10.000.000	»
Réserve supplémentaire		10.206.140	89
Réserve pour immeubles et installations		2.500.000	»
Report de Profits et Pertes		480.597	43
Provision pour risques de guerre, grevée éventuellement des charges statutaires		4.000.000	»
TOTAL	Fr.	27.186.738	32

Le paiement du dividende aux actions et aux parts de fondateur aurait lieu à partir du 15 courant aux caisses de la Société sous déduction des impôts, soit net :

- 7 fr. 20 c. pour les actions.
- 2 fr. 35 c. pour les parts de fondateur nominatives.
- 1 fr. 79 c. pour les parts de fondateur au porteur contre coupon n° 2.

Vous avez à procéder à la nomination de vos Commissaires aux Comptes, pour l'exercice 1916. MM. Henri Lederlin et Edmond Odier sont, comme vous le savez, rééligibles.

RAPPORT

DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre Assemblée générale du 21 juin 1915.

Vous constaterez avec nous les résultats obtenus et qui se traduisent, non seulement dans le chiffre des profits, mais encore et surtout, dans l'importance du développement de vos affaires.

Bien que votre personnel ait été désorganisé par la guerre, nous avons constaté la clarté et la précision des écritures qui nous ont été présentées.

Comme l'an dernier, les bilans de vos succursales d'Arras, Roubaix et Tourcoing n'ont pu être établis; les opérations de ces succursales ont été comprises dans le Bilan de 1916 pour les mêmes chiffres compris dans le Bilan de 1915.

Il nous reste maintenant à analyser le Bilan et le compte de Profits et Pertes qui vous sont soumis :

ACTIF

Caisse et Banque de France Fr. 13.212.280 07

Nous avons constaté que ces comptes, comme tous ceux recouvrant des existences, ont été l'objet, à la date du 31 décembre 1915, d'une vérification matérielle dans les sièges.

Bons du Trésor de la Défense Nationale . . . Fr. 52.050.200 »

Banques et Banquiers Fr. 28.373.711 27

Fonds disponibles dans diverses banques.

A reporter. Fr. 93.636.191 34

<i>Report.</i>	Fr.	93.636.191 34
Portefeuille-Effets	Fr.	78.556.420 18
Coupons	Fr.	891.580 22
Portefeuille-Titres	Fr.	3.445.826 42

Les prix d'inventaire ont été exactement évalués au 31 décembre 1915 pour les titres cotés; quant aux autres, ils ont été ramenés à des prix ne paraissant devoir laisser aucun aléa.

Participations financières	Fr.	1 »
Comptes courants	Fr.	55.293.178 40
Avances sur garanties	Fr.	44.166.926 63

Compte comprenant les avances sur marchandises, titres, etc. Les opérations sont très divisées.

Débiteurs par acceptations	Fr.	28.389.760 37
---	-----	---------------

Ce compte trouve sa contre-partie au Passif dans les « Acceptations à Payer » et les « Créditeurs par Acceptations ».

Compte d'ordre	Fr.	1.561.467 64
Immeubles et Installations	Fr.	5.814.473 85
Actionnaires	Fr.	75.000.000 »

TOTAL DE L'ACTIF. Fr. 386.755.826 05

PASSIF

Capital	Fr.	100.000.000 »
Réserve légale	Fr.	10.000.000 »
Réserve supplémentaire	Fr.	10.206.140 89
Réserve pour immeubles et installations . . .	Fr.	2.500 000 »
<i>A reporter.</i>	Fr.	122.706.140 89

Report. Fr. 122.706.140 89

Comptes courants et comptes de dépôts . . .	Fr.	211.280.982 63
Chèques à payer	Fr.	5.332.701 93
Dépôts à terme	Fr.	3.475.017 87
Acceptations à payer	Fr.	24.466.309 12

Comme d'habitude, la plus grande partie des acceptations a été donnée pour des opérations commerciales ou industrielles.

Créditeurs par acceptations	Fr.	3.923.451 25
--	-----	--------------

Il s'agit d'acceptations données par vos Correspondants pour des importations de marchandises brutes, notamment de cafés.

Comptes d'ordre	Fr.	9.118.474 25
----------------------------------	-----	--------------

Ce compte ne recouvre tant à l'Actif qu'au Passif que des écritures d'ordre ou de caractère transitoire.

Profits et Pertes (solde exercice 1913)	Fr.	403.524 34
--	-----	------------

Profits et Pertes (solde exercice 1914)	Fr.	1.307.050 41
--	-----	--------------

Profits et Pertes (exercice 1915).	Fr.	4.742.173 36
---	-----	--------------

TOTAL DU PASSIF. Fr. 386.755.826 05

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les comptes qui vous sont soumis.

Le compte de Profits et Pertes présente, pour l'exercice 1915, un solde créditeur de 4.742.173 fr. 36 c.; nous vous engageons également à accepter les propositions de votre Conseil d'administration pour l'attribution de cette somme.

Les Commissaires des Comptes,

HENRY LEDERLIN,
EDMOND ODIER.

BILAN GÉNÉRAL

1914

ACTIF	PASSIF
Capital	Capital
Reserves	Reserves
Immobilisations	Immobilisations
Trésorerie	Trésorerie
Autres	Autres

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Produits	Charges
Produits nets	Charges nettes
Produits bruts	Charges brutes
Produits d'exploitation	Charges d'exploitation
Produits financiers	Charges financières
Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles

BILAN GÉNÉRAL AU

ACTIF

Caisse et Banque de France	Fr.	43.212.280 07
Bons du Trésor de la Défense nationale.		52.050.200 »
Banques et Banquiers		28.373.711 27
Portefeuille-Effets		78.556.420 18
Coupons		891.580 22
Avances sur garanties		44.166.926 63
Comptes courants		55.293.178 40
Portefeuille-Titres.		3.445.826 42
Participations financières.		1 »
Débiteurs par acceptations		28.389.760 37
Comptes d'ordre.		1.561.467 64
Immeubles et installations		5.814.473 85
Actionnaires		75.000.000 »
	Fr.	386.755.826 05

COMPTE DE PRO

DÉBIT

Frais généraux	Fr.	3.522.392 50
Bénéfice net		4.742.173 36
	Fr.	8.264.565 86

31 DÉCEMBRE 1915

PASSIF

Comptes courants et comptes de dépôts.	Fr.	211.280.982 63
Chèques à payer.		5.332.701 93
Dépôts à terme		3.475.017 87
Acceptations à payer.		24.466.309 12
Créditeurs par acceptations		3.923.451 25
Comptes d'ordre.		9.418.474 25
Profits et Pertes (solde exercice 1913).		403.524 34
Profits et Pertes (solde exercice 1914).		4.307.050 41
Profits et Pertes (exercice 1915)		4.742.173 36
Réserve pour immeubles et installations		2.500.000 »
Réserve supplémentaire		10.206.140 89
Réserve légale		10.000.000 »
Capital.		100.000.000 »
	Fr.	386.755.826 05

BÉNÉFICES ET PERTES

CRÉDIT

Bénéfices bruts de l'exercice 1915	Fr.	8.264.565 86
	Fr.	8.264.565 86

RÉSOLUTIONS

Première Résolution.

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et des Commissaires des comptes, approuve les comptes de l'exercice 1915 arrêtés au 31 décembre 1915, tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée fixe à 7 fr. 50 c. le dividende des actions, et à 2.448 le dividende des parts. Ces dividendes seront payables sous déduction des impôts à partir du 15 avril 1916.

Troisième Résolution.

L'Assemblée donne, en tant que besoin, aux administrateurs, les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée nomme MM. Henry Lederlin et Edmond Odier, Commissaires, chargés de faire le rapport à la prochaine Assemblée générale annuelle sur les comptes de l'exercice 1916.
